

**AVIS DE MARCHE**

**REPUBLIQUE TOGOLAISE**

**AVIS INTERNATIONAL DE MARCHÉ POUR DES TRAVAUX**

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **Agence d’exécution** | **:** | Agence Togolaise d’Electrification Rurale et des Energies Renouvelables (AT2ER) |
| **Nom du projet** | **:** | Projet d’électrification rurale de 172 localités par extension du réseau électrique de distribution moyenne et basse tension en République Togolaise |
| **Accord de financement** | **:** | Accord de prêt BOAD : N°2024062/PR TG 2024 48 00  Accord de prêt FDE : N° 2024070/FDE TG 2025 03 00 |
| **Nom du Marché** | **:** | Fourniture et travaux pour l’électrification rurale de 172 localités par extension de réseaux électriques moyenne et basse tension (Procédure Ouverte Internationale) |
| **Numéro d’identification** | **:** | DAOI N°003/AT2ER/PER 172/PRMP/2025 |

**DESCRIPTION DU PROJET**

1. **Maître d’ouvrage**

Le Maître d’Ouvrage du projet est l’Etat Togolais représenté par le Ministère des Mines et des Ressources Energétiques. La Maîtrise d’Ouvrage Déléguée (MOD) est assurée par l’Agence Togolaise d’électrification Rurale et des Energies Renouvelables (AT2ER).

**2. Description du marché**

Le Gouvernement togolais a sollicité et obtenu auprès de la Banque Ouest Africaine de Développement (BOAD) des fonds, afin de financer le projet d’électrification rurale de 172 localités par extension du réseau électrique de distribution moyenne et basse tension au Togo, et a l’intention d’utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché relatif audit projet. Les Travaux seront exécutés au Togo dans un délai de 18 mois*.* Les travaux porteront sur la fourniture et la pose, dans les 172 localités, de (i) réseaux aériens Moyenne Tension (HTA) ; (ii) postes de transformateurs HTA/BT ; (iii) réseaux aériens Basse Tension (BT) avec Eclairage Public (EP) et (iv) kits de branchements.

**3. Nombre et intitulés des lots**

Le nombre et l’identification des lots comprenant ce DAO sont les suivants :

**Lot N°1 : Fourniture et travaux de construction de réseaux électriques moyenne tension (MT) et basse tension (BT) dans 74 localités de la région des Savanes ;**

**Lot N°2 : Fourniture et travaux de construction de réseaux électriques moyenne tension (MT) et basse tension (BT) dans 18 localités de la région de la Kara ;**

**Lot N°3 : Fourniture et travaux de construction de réseaux électriques moyenne tension (MT) et basse tension (BT) dans 10 localités de la région Centrale ;**

**Lot N°4 : Fourniture et travaux de construction de réseaux électriques moyenne tension (MT) et basse tension (BT) dans 57 localités de la région des Plateaux ;**

**Lot N°5 : Fourniture et travaux de construction de réseaux électriques moyenne tension (MT) et basse tension (BT) dans 13 localités de la région Maritime**

**Lot N°6 : Fourniture de** **6 758 kits de branchements prépayés monophasés et de 448 kits de branchements prépayés triphasés.**

Le résumé des infrastructures est résumé dans le tableau suivant :

|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
| **Lots** | **Linéaire de ligne MT (km)** | **Linéaire de ligne BT (km)** | **Nombre de postes H61** | **Nombre de points d’éclairage public** |
| Lot 1 | 306,33 | 173,65 | 75 | 2 234 |
| Lot 2 | 168,30 | 31,30 | 18 | 368 |
| Lot 3 | 145,48 | 18,11 | 10 | 240 |
| Lot 4 | 413,11 | 69,05 | 57 | 898 |
| Lot 5 | 70,98 | 15,573 | 13 | 193 |

Le soumissionnaire peut soumissionner pour tous les lots.

Chaque lot fera l'objet d'un marché séparé et les quantités indiquées aux différents lots seront indivisibles. Le soumissionnaire doit obligatoirement offrir l'ensemble de la ou des quantité(s) indiquée(s) à chaque lot. Les offres partielles ne sont en aucun cas prises en considération. Si un soumissionnaire remporte plusieurs lots, un marché sera conclu pour chaque lot.

Les soumissionnaires peuvent faire figurer dans leurs offres le rabais global qu’ils consentent en cas d'attribution de certains lots ou de tous les lots pour lesquels ils présentent une offre.

L'attribution du marché se fera lot par lot, mais l’Autorité Contractante peut choisir la solution globale la plus avantageuse économiquement, compte tenu des rabais consentis.

**CONDITIONS DE PARTICIPATION**

**4. Éligibilité et règle de l’origine**

La participation au marché est ouverte aux personnes morales (participant soit individuellement, soit dans un groupement - consortium – de soumissionnaires) :

1. La participation aux appels d’offres est ouverte à toute personne morale d’un État éligible conformément à l’instrument financier utilisé « ***Prêts aux Etats****»* ;
2. La participation aux appels d’offres est ouverte aux organisations internationales (par nature quel que soit le lieu où elles siègent). Les Organisations Internationales n’ont en effet à ce titre pas de nationalité. Ce sont des entités formées par au moins deux États et reconnues comme telles par un État tiers. Leur acte fondateur les définit comme non sujettes aux lois nationales du pays de leur Siège ;
3. Lorsque le financement couvre une opération mise en œuvre par l’intermédiaire d’une initiative régionale, la participation aux appels d’offres est ouverte à toute personne morale qui est éligible en vertu du point 1) ainsi qu’à toute morale d’un État participant à l’initiative concernée ;
4. Lorsque le financement couvre une opération cofinancée avec un État tiers, la participation aux appels d’offres est ouverte à toute personne morale qui est éligible en vertu du point 1) ainsi qu’à toute personne morale éligible en vertu des règles dudit État tiers.

Tous les biens fournis dans le cadre du présent marché doivent être originaires de ces pays.

**5. Nombre d’offres**

Les candidats peuvent soumettre une candidature pour un seul lot, pour plusieurs lots ou pour tous les lots, mais une seule candidature par lot. Les marchés seront attribués lot par lot et chaque lot fera l’objet d’un marché distinct.

Tout soumissionnaire est autorisé à soumissionner pour l’ensemble des lots. Toutefois, les règles suivantes s’appliquent en matière d’attribution :

**Aucun soumissionnaire ne pourra se voir attribuer plus de deux (02) lots au total ;**

**La combinaison des lots 1 et 4 est interdite : un même soumissionnaire ne pourra pas être attributaire de ces deux lots simultanément.**

**6. Sous-traitance**

Le recours à la sous-traitance est autorisé de 40 % de la valeur du marché. Les sous-traitants, fournisseurs et entités dont les capacités sont prises en compte par le soumissionnaire pour les critères de sélection doivent être éligibles au regard des règles de nationalité et d’origine du programme de financement décrites au point ci-dessus.

**7. Situations d’exclusion**

Les soumissionnaires doivent fournir une déclaration signée, incluse au formulaire de soumission pour un contrat de travaux, selon laquelle ils ne se trouvent dans aucune des situations énumérées au point 2.2.2 du Guide des Procédures de passation de marché et règles d'attribution des contrats de la BOAD***.***

**8. Possibilités de sous-traitance**

40 % maximal de la valeur du marché.

**9. Garantie de soumission**

Les soumissionnaires doivent fournir une garantie de soumission de :

* ***Cent millions (100 000 000) Francs CFA pour le lot 1 ;***
* ***Trente-cinq millions (35 000 000) Francs CFA pour le lot 2 ;***
* ***Trente millions (30 000 000) Francs CFA pour le lot 3 ;***
* ***Cent millions (100 000 000) Francs CFA pour le lot 4 ;***
* ***Vingt millions (20 000 000) Francs CFA pour le lot 5 ;***
* ***Quinze millions (15 000 000) Francs CFA pour le lot 6.***

**La garantie de soumission doit être une garantie bancaire c’est-à-dire émise par une banque.**

Lors de la soumission de leur offre. Cette garantie sera restituée aux soumissionnaires non retenus une fois que l’appel d’offres aura été mené à terme, et à l’attributaire ou aux attributaires après la signature du contrat par toutes les parties.

***L'original de la garantie de soumission doit être substantiellement conforme au modèle joint au dossier d'appel d'offres (une copie ne sera pas admise), sous peine de rejet de l'offre concernée. Si l'institution d'émission de la garantie est étrangère, elle devra avoir une institution financière correspondante située dans le pays de l'Autorité Contractante auprès de laquelle un appel en garantie pourrait être fait.***

***NB : Les soumissionnaires devront prendre les dispositions auprès de leurs banques de domiciliation, de sorte que le délai de validité de la garantie de soumission soit celui des offres augmenté de vingt-huit (28) jours.***

**10. Garantie de bonne exécution**

Il sera demandé à l’attributaire de fournir une garantie de bonne exécution égale à **10 %** du montant du marché à la signature du contrat. **La garantie de bonne exécution doit être une garantie bancaire c’est-à-dire émise par des banques.**

Cette garantie doit être fournie avec le contrat contresigné dans un délai de 15 jours à compter de la réception par le soumissionnaire du contrat signé par l’Autorité Contractante. Si l’attributaire ne fournit pas la garantie requise dans le délai imparti, le contrat sera frappé de nullité.

**11. Réunion d’information et/ou visite de site**

Aucune réunion d’information n’est prévue

**12. Validité des offres**

Les offres sont valables pendant une période de 90 jours à compter de la date limite de remise des offres.

**13. Date prévue de commencement du marché**

Novembre 2025

**14. Période de mise en œuvre des tâches**

Le délai global d’exécution du marché est fixé à cinq cent quarante (540) jours calendaires, courant à compter de la date de signature du contrat jusqu’à la réception provisoire des ouvrages.

1. **CRITÈRES DE SELECTION ET D’ATTRIBUTION**

**15. Critères de sélection**

Les critères de sélection suivants seront appliqués aux soumissionnaires. Dans le cas où les offres seraient soumises par un consortium, ces critères de sélection s'appliqueront au consortium dans son ensemble :

1. des informations sur les titres d’études et professionnels, avec l’indication du savoir-faire, de l’expérience et de l’expertise des personnes chargées de l’exécution ; Le Candidat doit établir qu’il dispose du personnel pour les positions-clés suivantes (uniquement pour les Lots 1 à 5) :

| ***N°*** | ***Nom et prénoms*** | ***Position*** | ***Expérience globale en travaux (années)*** | ***Nombre d’expérience dans des travaux similaires*** | ***Qualification Requise*** |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| *1* |  | *Directeur de Projet (Siège)* | 15 ans | Trois (03) marchés similaires au cours des dix (10) dernières années | Diplôme Bac+5 ou tout autre diplôme reconnu équivalent en génie électrique ou toutes disciplines similaires. |
| *2* |  | Coordonnateur de Projet (Résident) | 10 ans | Trois (03) marchés similaires au cours des sept (7) dernières années | Diplôme Bac+5 ou tout autre diplôme reconnu équivalent en génie électrique  ou toutes disciplines similaires. |
| *3* |  | Conducteur de Travaux (Résident) | 10 ans | Trois (03) marchés similaires au cours des sept (7) dernières années | Diplôme Bac+5 ou tout autre diplôme reconnu équivalent en Electromécanique ou électricité, ou toute autre discipline équivalente |
| *4* |  | Chef de Chantier (Résident) | 10 ans ou à défaut 15 (si Bac+2) | Trois (03) marchés similaires au cours des sept (7) dernières années | Diplôme Bac+5 ou tout autre diplôme reconnu équivalent en Electromécanique ou électricité ou toutes disciplines similaires  ou  Bac +2 avec 15 années d’expériences équivalentes et 5 expériences dans des travaux similaires. |
| *5* |  | Superviseur de Travaux Génie Civil (Résident) | 8 ans | Deux (02) marchés similaires au cours des cinq (5) dernières années | Diplôme BTS ou Bac+2 ou tout autre diplôme reconnu équivalent en génie- Civil ou toutes disciplines similaires. |
| *6* |  | Superviseur Equipements Distribution (Résident) | 8 ans | Deux (02) marchés similaires au cours des cinq (5) dernières années | Diplôme BTS ou Bac+2 ou tout autre diplôme reconnu équivalent en Electromécanique ou électricité ou toute autre discipline équivalente, |
| *7* |  | Responsable HSSE (Hygiène, Santé, Sécurité, Environnement) (Résident) | 10 ans | Trois (03) marchés similaires au cours des sept (7) dernières années | Diplôme Bac+5 ou tout autre diplôme reconnu équivalent, en environnement ou en santé/sécurité, ou toute autre discipline équivalente |
| *8* |  | Responsable Social et VBG (Résident) | 5 ans | Un (1) marché similaire au cours des trois (3) dernières années | Diplôme Bac+5 en sociologie ou tout autre diplôme reconnu équivalent, option Prévention de l'exploitation et des abus sexuels (PEAS) ou toute formation complémentaire équivalente |
| *9* |  | Responsable Sûreté (Résident) | 5 ans | Un (1) marché similaire au cours des trois (3) dernières années | Diplôme Bac+2 avec une expérience sûreté avérée. |

***NB : Chaque Soumissionnaire devra joindre à la liste du personnel proposé, les CV et copies légalisées des diplômes ou autres documents permettant une appréciation de la qualification dudit personnel.***

***La liste du personnel est celle exigée pour chacun des lots 1 à 5, le soumissionnaire devra fournir pour chacun de ces lots auxquels il soumissionne la liste du personnel affecté.***

1. une liste des travaux/fournitures exécutés au cours des trois dernières années (2022, 2023, 2024), assortie de certificats de bonne exécution pour les travaux les plus importants ;
2. une déclaration indiquant l’équipement technique, l’outillage et le matériel dont disposera l’opérateur économique pour exécuter un marché de services ou de travaux (pour chacun des lots 1 à 5) ;
3. une description de l’équipement technique et des moyens dont dispose l’opérateur économique pour s’assurer de la qualité, et une description de ses moyens d’étude et de recherche (pour chacun des lots 1 à 5) ;

**Le Soumissionnaire démontrera qu’il peut se procurer (achat, location-vente, location) à minima le matériel suivant pour l’exécution des travaux** (uniquement pour les Lots 1 à 5)**.**

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **N°** | **Type et caractéristiques du matériel** | **Nombre minimum requis** |
| 1 | Grue | 1 |
| *2* | Moyen de manutention pour la réalisation des fouilles et tranchées | 1 |
| *3* | Moyen de manutention pour la pose de transformateurs de puissance | 1 |
| *4* | Véhicule pickup | 2 |
| *5* | Camion 10 t | 1 |
| *6* | Camion Grue mobile | 1 |
| *7* | Megger (mesure d’isolement) | 2 |
| *8* | Multimètre numérique | 2 |
| *9* | Dérouleuse | 2 |
| *10* | Bétonnière | 1 |

***NB : Le matériel propriété de l’entreprise ou du groupement d’entreprises doit être justifié par un titre de propriété (cartes grises pour les véhicules et factures d’achat pour les dérouleuses, etc…).***

***Un contrat de location du matériel sera exigé pour le matériel en location. Les copies des cartes grises des véhicules sollicités devront être jointes au contrat de location de ces véhicules. Le matériel loué doit être au nom du loueur.***

***En cas de location, la commission se réserve le droit de vérifier l’authenticité de la pièce et de s’assurer de la mise à disposition du matériel en temps voulu.***

***La liste du matériel est celle exigée pour chacun des lots 1 à 5, le soumissionnaire devra fournir pour chacun de ces lots auxquels il soumissionne la liste du matériel affecté.***

1. la mention des techniciens ou des organismes techniques dont dispose l’opérateur économique, qu’ils soient ou non intégrés à lui, en particulier de ceux qui sont responsables du contrôle de la qualité ;
2. une déclaration indiquant les effectifs moyens annuels de l’opérateur économique et l’importance de son personnel d’encadrement pendant les trois dernières années ;
3. l’indication des systèmes de gestion et de suivi de la chaîne d’approvisionnement que l’opérateur économique pourra mettre en œuvre lors de l’exécution du marché ;
4. l’indication des mesures de gestion environnementale que l’opérateur économique pourra appliquer lors de l’exécution du marché.

Il convient d’examiner les pièces justificatives qui doivent être sollicitées pour chaque critère de sélection.

**Capacité économique et financière du candidat :**

Les soumissionnaires doivent fournir les états financiers **des trois (03) dernières années (2021, 2022 et 2023) certifiés par un expert-comptable ou comptable.**

Le chiffre d'affaires annuel moyen du soumissionnaire au cours des trois dernières années (2021, 2022 et 2023) doit être égal au moins à :

* ***Trois milliard cinq cents millions (3 500 000 000) Francs CFA pour le lot 1 ;***
* ***Un milliard (1 000 0000 000) Francs CFA pour le lot 2 ;***
* ***Un milliard (1 000 0000 000) Francs CFA pour le lot 3 ;***
* ***Trois milliard cinq cents millions (3 500 000 000) Francs CFA pour le lot 4 ;***
* ***Six cent cinquante millions (650 000 000) Francs CFA pour le lot 5 ;***
* ***Trois cent cinquante millions (350 000 000) Francs CFA pour le lot 6.***

Le soumissionnaire doit fournir **une attestation de capacité financière** dont le montant est supérieur au montant de l’offre de chaque lot.

***En cas de soumission en groupement d’entreprises, le groupement dans son ensemble devra satisfaire à 100 % des exigences de qualification. À cet effet, au moins un membre du groupement devra satisfaire à hauteur de quarante pour cent (40 %) desdites exigences, chaque membre devant individuellement justifier d’au moins vingt pour cent (20 %) des exigences spécifiées.***

***NB****:* ***Pour les entreprises nouvellement créées et qui sont dans l’impossibilité de fournir les états financiers des années 2021, 2022 et 2023, sont autorisées à prouver leurs capacités économiques par tout autre document substitutif distinct de l’attestation de capacité financière.***

**Capacité technique et professionnelle du candidat :**

* Expérience générale :

Expérience de marchés dans le secteur de l’électricité à titre d’entrepreneur, de membre de groupement, de sous-traitant ou d’ensemblier au cours, des ***dix (10)*** dernières années à partir du 1er janvier de l’année **2014**.

* **Expérience spécifique (Lot 1 à 5)**

1. Un nombre minimum de deux (02) marchés de nature similaire au marché d’Equipement et Services de Montage envisagé, spécifiés ci-dessous qui ont été achevés de manière satisfaisante et substantielle en tant que maître d’œuvre, membre d’un GE, entrepreneur de gestion ou sous-traitant entre le 1er janvier 2014 et la date limite de dépôt des Offres.

La similitude des marchés se fonde sur les éléments suivants :

**Pour le Lot 1 et le lot 4 :**

Electrification rurale d’au moins 15 localités, construction d’au moins 80 km cumulé de réseaux moyenne et basse tension (MT/BT), dont au moins 50 km de réseau aérien MT, construction d’au moins 6 postes de distribution MT/BT, installation d’éclairage public ;

**Pour le Lot 2 et le Lot 3 :**

Electrification rurale d’au moins 6 localités, construction d’au moins 50 km cumulé de réseaux moyenne et basse tension (MT/BT), dont au moins 25 km de réseau aérien MT, construction d’au moins 4 postes de distribution MT/BT, installation d’éclairage public ;

**Pour le Lot 5 :**

Electrification rurale d’au moins 4 localités, construction d’au moins 30 km cumulé de réseaux moyenne et basse tension (MT/BT), dont au moins 18 km de réseau aérien MT construction d’au moins 3 postes de distribution MT/BT installation d’éclairage public.

**NB : Les marchés en cours d’exécution ne seront pas pris en compte.**

1. Un nombre minimum de deux (02) marchés de construction d’infrastructures d’énergie électrique avec construction de réseau BT, HTA ou HTB d’envergure équivalente au marché d’Equipement et Services de Montage envisagé qui ont été achevés de manière satisfaisante et substantielle en tant que maître d’œuvre, membre d’un GE, entrepreneur de gestion ou sous-traitant entre le 1er janvier 2014 et la date limite de dépôt des Offres, d’un montant minimal de :

* ***Trois milliards six cents millions (3 600 000 000) Francs CFA pour le Lot 1 ;***
* ***Un milliard deux cents (1 200 000 000) Francs CFA pour le lot 2 ;***
* ***Un milliard deux cents (1 200 000 000) Francs CFA pour le lot le lot 3 ;***
* ***Trois milliards six cents millions (3 600 000 000) Francs CFA pour le Lot 4 ;***
* ***Sept cents millions (700 000 000) Francs CFA pour le Lot 5.***
* **Expérience spécifique (Lot 6)**

**Un nombre minimal de deux (02) marchés de Fourniture et livraison de 3 300 kits de branchements à prépaiement (3 000 monophasés et 300 triphasés).**

**16. Critères d’attribution**

Le seul critère d'attribution sera le prix : l'offre économiquement la plus avantageuse est l'offre conforme aux exigences techniques dont le prix est le plus bas et n’excède pas le budget alloué aux travaux.

Conformément aux dispositions en vigueur relatives à la préférence communautaire, une marge de préférence de ***dix pour cent (10 %)*** sera accordée aux offres présentées par des entreprises ou entités ressortissantes de la communauté de l’UEMOA.

***Cette préférence sera appliquée à titre de correction à des fins de comparaison lors de l’évaluation financière, sans modification des montants des contrats attribués.***

**SOUMETTRE UNE OFFRE**

# **17. Comment obtenir le dossier d’appel d’offres ?**

Le dossier d’appel d’offres est disponible auprès de l’Autorité contractante à l’adresse ci-dessous, contre un paiement non remboursable de **cent milles (100 000) Francs CFA***.* La méthode de paiement sera en **espèce ou par virement. Le virement se fera sur le compte ci-dessous.** Le paiement est effectué **contre un reçu à présenter dans le DAO***.* Le document sera adressé par courriel mail ou remis physiquement en main propre selon la méthode de paiement. Le document d’appel d’offres sera adressé **par email et sera remis en document physique imprimé***.*

**Agence Togolaise d’Electrification Rurale et des Energies Renouvelables (AT2ER)**

**Tokoin Gbonvié, 503 rue de la Binah, non loin de la clinique ATBEF**

**Tél : (+228) 22 21 21 44 / Fax : (+228) 22 21 21 44**

E-mail : **passation\_marches@at2er.tg avec copie à per172@at2er.tg**

Intitulé du compte : **AT2ER**

Nom de la banque : **ORABANK TOGO**

|  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| Code banque | Code guichet | Numéro de compte | Clé RIB | Code BIC | IBAN |
| **TG 116** | **01101** | **067830400101** | **73** | **ORBKTGTG** | **TG53 TG116 01101 067830400101 73** |

Les offres doivent être rédigées uniquement au moyen du formulaire type de soumission pour les marchés de travaux inclus dans le dossier d’appel d’offres, dont les dispositions et la présentation doivent être strictement respectées.

# **Informations complémentaires avant la date limite de remise des offres**

Les soumissionnaires peuvent envoyer leurs questions par écrit à l'adresse ci-dessous mentionné suivante au plus tard 20 jours avant la date limite de remise des offres, en précisant la référence de publication et l'intitulé du marché:

Nom de l’Autorité Contractante : **Agence Togolaise d’Electrification Rurale et des Energies Renouvelables (AT2ER)**

Adresse : **Tokoin Gbonvié, 503 rue de la Binah, non loin de la clinique ATBEF, Tél : (+228) 22 21 21 44 / Fax : (+228) 22 21 21 44**

E**-**mail : **passation\_marches@at2er.tg avec copie à** [**per172@at2er.tg**](mailto:l.latevi@at2er.tg)

L’autorité Contractante n'a aucune obligation de fournir des éclaircissements après cette date.

Tout éclaircissement apporté au dossier d'appel d'offres sera publié dans les mêmes médias ayant servi à la publication de l’Avis de marché au plus tard 10 jours avant la date limite de remise des offres.

# **18. Date limite de soumission des offres**

**Vendredi 05 Septembre 2025 à 10 h 00 GMT.**

Toute offre reçue après la date limite et l’heure limite ne sera pas prise en considération.

Les offres doivent être soumises, sous enveloppe scellée, exclusivement au maître d’ouvrage délégué et être :

1. Soit envoyées par courrier postal ou par service de messagerie, auquel cas la date du récépissé de dépôt font foi ;
2. Soit **remises en main propre** par le participant en personne ou par un agent **directement** dans les locaux du maître d’ouvrage contre **remise d’un accusé de réception signé et daté**, auquel cas l’accusé de réception fait foi.

L’**intitulé du marché** et la **référence de la publication** doivent être mentionnés sur l’enveloppe contenant l’offre et dans toute correspondance ultérieure avec le maître d’ouvrage.

**Les offres soumises par d’autres moyens ne seront pas prises en considération.**

En soumettant une offre, les soumissionnaires acceptent d'être informés des résultats de la procédure par voie électronique. Cette notification est réputée avoir été reçue à la date à laquelle le maître d’ouvrage l'a envoyée à l'adresse électronique indiquée dans l’offre.

# **19. Séance d’ouverture des plis**

La séance d’ouverture des plis est publique. Elle aura lieu le **Vendredi 05 Septembre 2025 à 10h 30 minutes GMT**.

**20. Debriefing**

Toute entreprise qui souhaite connaître les raisons pour lesquelles son offre n’a pas été retenue doit en faire la demande. L’autorité contractante communiquera dans les plus brefs délais par écrit l’explication du rejet de la proposition. Si le soumissionnaire fait la demande d’assister à une réunion de débriefing, il devra en assumer tous les coûts.

**21. Langue de la procédure**

**Toutes les communications écrites de cette appel d‘offres doivent être faites en français.**

**22. Base juridique**

**Le** Guide des Procédures de passation des marchés et règles d'attribution des contrats de la BOAD disponible sur le site web  [https://www.boad.org/fr/opportunites/documentation-passation­](http://www.boad.org/politiques-procedures-directives/)

[de-marches/.](http://www.boad.org/politiques-procedures-directives/)

**N.B**. L’Autorité contractante se réserve le droit de ne pas donner suite au présent avis d’appel d’offres.

**Lomé, le 04 juillet 2025**

|  |
| --- |
| **La Personne Responsable des Marchés Publics** |
|  |
| **AYIVOR Afiwa** |